

ASSEMBLEE DE QUARTIER SUD 16 OCTOBRE 2014 COMPTE RENDU



Restaurant scolaire Pablo Picasso – 65 participants

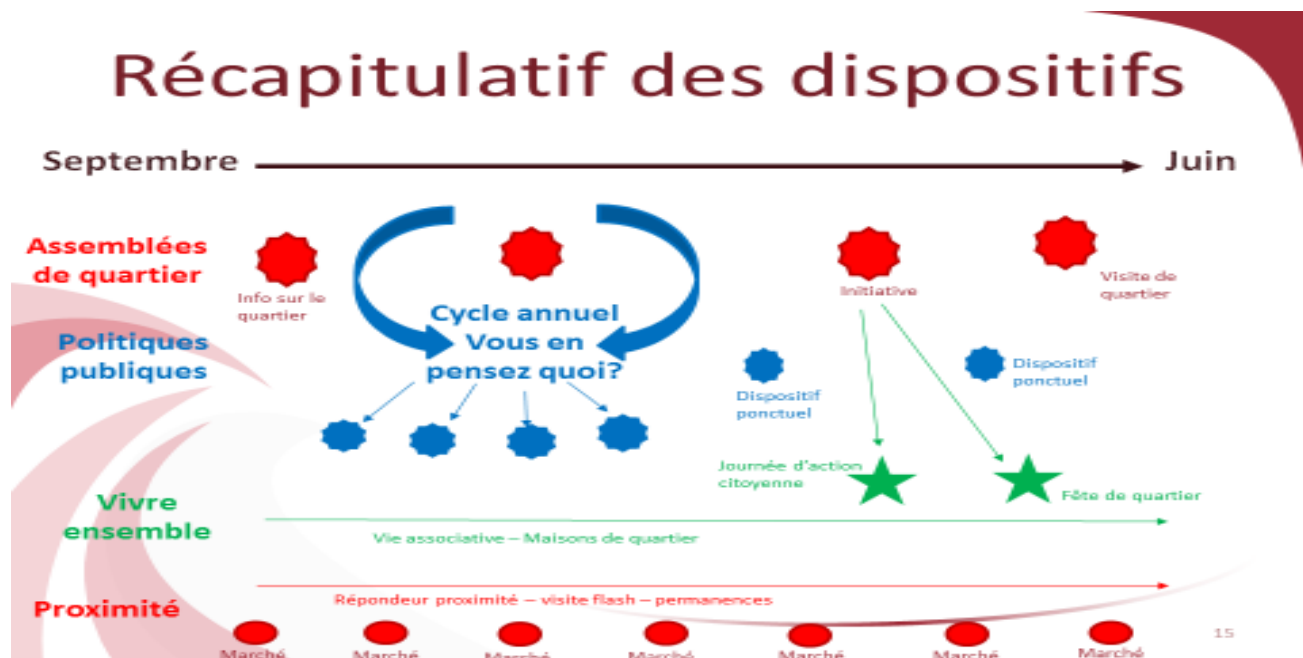
Introduction de la soirée

Mme le Maire ouvre cette première assemblée de quartier Sud en rappelant que la démarche de participation constitue une volonté politique forte. L'équipe municipale a en effet « *la conviction que les décisions sont mieux prises et mieux vécues si elles sont partagées* ». Mme le Maire précise alors le contexte et les objectifs de la mise en place des assemblées de quartier : « *Une nouvelle page se tourne pour mieux répondre à vos attentes, à vos intérêts* ».

Les participants sont ensuite invités à **se présenter** mutuellement. Parmi les participants, une majorité vient du quartier Sud et une vingtaine des autres quartiers de la ville. Environ la moitié de l'assemblée étaient des participants réguliers des conseils de quartier et une dizaine de personnes n'y avaient jamais participé. Assistent également 9 élus et 8 représentants d'associations.

La charte de la démocratie participative

Mme le Maire et Michelle Janin, Adjointe au Maire en charge de la Citoyenneté, de la Démocratie participative et de la Politique de la ville, présentent ensuite la nouvelle charte de la démocratie participative, le fonctionnement des assemblées de quartier et le premier cycle de concertation « Lanester, territoire numérique, vous en pensez quoi ? ».



Après la présentation, les participants sont invités à réagir dans un premier temps par table de 8 participants, avant de partager les réactions en groupe entier. Voici la synthèse des réactions à partir des 3 questions posées.

Ce qui vous semble positif dans ces nouveaux dispositifs	Vos doutes, vos questions
<ul style="list-style-type: none"> • Invitation aux associations • Association des habitants à l'élaboration des décisions • Assemblée ouverte aux habitants et usagers du quartier • Diversité des dispositifs et liberté d'y participer (lieu, date) • Un schéma directeur planifié • La possibilité de proposer des actions • Le cycle sur le numérique : une nécessité, une évolution (jeunes, entreprises), la place 	<ul style="list-style-type: none"> • Droit à la parole pour tous ? Partage des questions et réponses entre les citoyens ? • Mise en fonction complexe des dispositifs ? • Mobilisation difficile ? Tirage au sort ? • Horaires et lieux des assemblées de quartier ? • Prise en compte de l'investissement des citoyens dans les anciens conseils de quartier ? Et maintenant ? • Le numérique, une priorité ? ça regroupe quoi ? • Thème pour une réunion de quartier ? Cycle long pour un sujet ? un thème unique ? • Qualité des retours ? • Budget ? Investissement ? • Besoin de finaliser les projets existants, déjà en cours • Absence de réunion finale des conseils de quartier

<p>en Bretagne, les questionnaires en ligne, être acteur, démarche très positive, urgente</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Garder l'« ambiance » des conseils de quartier : échange, proximité, questions sur les problématiques des habitants • Fiches de communication conservées ? • Quartier trop grand ?
---	--

Vos attentes envers les Assemblées de Quartier

<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du Rohu : cale et accès à la mer • Pont des Indes : création d'un rond-point • Communication efficace pour inviter les habitants à participer, idem pour les retours vers les habitants • De réels conseils participatifs ? • Voir l'« usage » des dispositifs • Souhait de voir les résultats des travaux pris en compte dans les décisions des élus
--

En réaction, Mme le Maire et Michelle Janin expliquent que la nouvelle étape des dispositifs participatifs consiste en un choix mesuré par les élus, pour revenir aux objectifs initiaux de participation et au droit à la parole du plus grand nombre. « Après 10 ans d'investissement et de choses formidables dans les conseils de quartier, un renouvellement des formes apparaissait nécessaire. Comme tout changement, cela peut questionner et c'est légitime, mais il s'agit bien d'expérimenter ».

Point d'information sur l'actualité du quartier

1) **Mme le Maire et Jean-Yves Le Gal, Adjoint chargé du développement économique et du commerce** ont présenté :



FIGURE 1 : LE PROJET D'AMENAGEMENT DU PORT REGIONAL DU ROHU

Les principales réactions et questions des participants	Les réponses des élus
L'aménagement du Rohu est-il vraiment une priorité ?	Pour les élus, le Rohu est une priorité, zone d'intérêt communautaire et zone d'intérêt économique majeur avec une véritable stratégie de développement dans l'intérêt de l'emploi.
Qui paie ? C'est un budget conséquent.	De multiples financeurs mais en particulier : la Région, la Chambre de Commerce et d'Industrie (pour l'appontement), la Ville (pour la cale et les aménagements). Lorient Agglomération est également partenaire.

Quelles seront les nuisances sonores d'un tel apportement sablier pour les riverains ? Un concasseur mobile avait été évoqué ?

La cale de mise à l'eau représente un investissement important, à étudier de près pour qu'il soit pertinent, les associations du monde nautique souhaitent être concertées.

Les aménagements paysagers sont nécessaires et ne doivent pas attendre la Région.

Des normes existent en termes de bruit : elles seront respectées. Les entreprises du secteur sont soucieuses de la concertation avec les riverains. Pas de décision définitive à ce stade sur le concasseur mobile.

Suite à la réunion, la Municipalité a décidé de lancer un groupe de concertation sur la question d'une cale de mise à l'eau à Lanester (à définir prochainement – les participants à la réunion seront invités à y participer)

2) **Sonia Annic, Adjointe en charge des Affaires sportives** présente ensuite :



FIGURE 2 : TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE A LOCUNEL

Les principales réactions des participants concernent la vie autour des équipements sportifs de Locunel : de très nombreux enfants sont présents à proximité, des voitures nombreuses et mal garées aux abords du stade, cela s'avère parfois dangereux.

3) **Eric Mahé, Conseiller délégué au cadre de vie, et Olivier Le Maur, Adjoint chargé des Affaires scolaires** présentent ensuite :



FIGURE 3 : TRAVAUX SUR L'AVENUE STALINGRAD ET AU RESTAURANT SCOLAIRE HENRI BARBUSSE

Les principales réactions et questions des participants	Les réponses des élus
<p>Les projets montrés en réunion publique ne correspondent pas à ce qui a été fait comme travaux.</p> <p>Quand les travaux seront-ils terminés ?</p> <p>Y aura-t-il des bus à Stalingrad ?</p>	<p>Les coûts ont évolués durant le chantier, à la baisse. Ce qui a permis de modifier certains éléments, pour une amélioration, et en respectant les principes d'aménagement qui avaient été annoncés.</p> <p>Les travaux, qui étaient très lourds, ont très bien avancés durant l'année. Aujourd'hui, suite à quelques intempéries, un peu de retard a été pris mais cela va aller vite à présent.</p> <p>Une refonte du réseau CTRL doit avoir lieu en 2015 ou 2016.</p>

4) Philippe Garaud, Conseiller municipal chargé de la proximité présente enfin une synthèse des demandes remontées aux élus lors de la permanence précédant la réunion.

- ✓ 3 fiches de proximité ont été remplies.
- ✓ La circulation intensive dans les rues est problématique.
- ✓ Des cheminements piétons à rajeunir voire à créer.

La Municipalité s'engage à traiter l'ensemble de ces demandes et à apporter une réponse aux personnes qui les ont fait remonter.

Retour des participants sur la soirée

